# MICRO-ENTREPRENEUR: MODIFICATIONS REPERTOIRE DES METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE (transfert, conjoint collaborateur)

#### 4) TRANSFERT D'ADRESSE

#### > PIECES A FOURNIR

#### Domiciliation

- > Si locataire: copie de la quittance de loyer (récente) ou copie du bail au nom du chef d'entreprise.
- > Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise et déclaration sur l'honneur d'autorisation de domiciliation.
- ➤ Si domiciliation dans une entreprise de domiciliation : copie du contrat de domiciliation.

#### Exercice de l'activité

- > Si exercice de l'activité dans un local professionnel: photocopie du bail autorisant l'exercice de l'activité.
- > Si exercice de l'activité dans un local autre : autorisation de l'exercice de l'activité délivrée par le propriétaire + taxe foncière (recto-verso).
- > Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise.
- ➤ Si location-gérance : contrat de location (enregistré aux impôts) + JAL.

Si activité ambulante : voir marchand ambulant

#### ¥ FRAIS

- $\gt 36$  è à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.

## 5) MENTION DUCONJOINT COLLABORATEUR

- > Acte naissance ou photocopie recto-verso de la carte d'identité du conjoint ou passeport.
- ➤ Acte mariage daté de moins de 3 mois.
- > Attestation pour mention conjoint ou pacsé (originaux pour le greffe).
- > Déclaration sur l'honneur de non condamnation avec filiation.
- > Contrat de Pacs.
- > Copie du titre séjour en cours de validité (voir droit d'exercer une activité de travailleur indépendant en France).

#### **Y** FRAIS

> 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

## 6) SUPPRESSION DE LA MENTION DE CONJOINT COLLABORATEUR

#### **№** PIECES A FOURNIR

➤ Pouvoir.

#### **¥** FRAIS

> 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr



Tél.: 04 67 72 72 00

### MICRO-ENTREPRENEUR: MODIFICATIONS REPERTOIRE DES METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE (établissement secondaire, insaisissabilité)

#### 7) FERMETURE D'UN ETABLISSEMENT

#### **№** PIECES A FOURNIR

- > Si suppression de l'établissement aucune pièce
- > Si vente ou location gérance prévoir 2 exemplaires de l'acte et Journal d'Annonces Légales (ou attestation de parution).

#### **¥** FRAIS

- > 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.

#### 8) DECLARATION D'INSAISISSABILITE

#### **№** PIECES A FOURNIR

> Déclaration du notaire (en 2 exemplaires).

#### ¥ FRAIS

- > 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.
- 9) OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE AU REPERTOIRE DES METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE (le principal hors département)

## **Concernant le Chef d'Entreprise (en 2 exemplaires)**

> Copie recto-verso de la Carte d'Identité en cours de validité (pour les ressortissants des pays de l'espace économique européen, Suisse, Andorre, Monaco et San Marin).

- ou Acte naissance (moins de 3 mois).
- ou Copie du passeport en cours de validité.
- ou Copie du titre de séjour en cours de validité (voir droit d'exercer une activité de travailleur indépendant en France).
- > Déclaration sur l'honneur de non condamnation avec filiation.

#### **Concernant l'entreprise (en 2 exemplaires)**

#### **Domiciliation**

- > Si locataire : copie de la quittance de loyer (récente) ou copie du bail au nom du chef d'entreprise.
- > Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise et déclaration sur l'honneur d'autorisation de domiciliation.
- > Si domiciliation dans une entreprise de domiciliation : copie du contrat de domiciliation.

#### Exercice de l'activité

- ➤ Si exercice de l'activité dans un local professionnel : photocopie du bail autorisant l'exercice de l'activité.
- > Si exercice de l'activité dans un local autre : autorisation d'exercice de l'activité délivrée par le propriétaire + taxe foncière (recto-verso).
- > Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise.
- > K BIS de moins de 3 mois.
- > D1P de moins de 3 mois.
- > Justificatifs de qualification.

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault 154 rue Bernard Giraudeau CS 59999 34187 MONTPELLIER Cedex 4

Tél.: 04 67 72 72 00

# MICRO-ENTREPRENEUR: MODIFICATIONS REPERTOIRE DES METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE (modification adresse par la mairie, établissement secondaire)

#### **¥** FRAIS

- > 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.

10) MODIFICATION DU NOM DE LA RUE OU DU NUMERO DE LA RUE PAR LA MAIRIE

#### **¥** PIECES A FOURNIR

> Arrêté municipal.

<u>Si activité ambulante</u> : voir marchand ambulant.

#### **¥** FRAIS

> Gratuit pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

11) OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE AU REPERTOIRE DES METIERS ET REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

#### <u>Si création</u>

#### > PIECES A FOURNIR

- > Bail autorisant l'exercice de l'activité.
- > Extrait K, si greffe différent

#### **¥** FRAIS

- > 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.

## Si achat de fonds ou location gérance ou donation

#### **№** PIECES A FOURNIR

- > Acte d'achat ou acte de location gérance ou acte de donation.
- > Journal d'Annonce Légale (ou attestation de parution).
- > Extrait K, si greffe différent

#### **¥ FRAIS**

- > 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- > Greffe : Attention, tarif différent en fonction de la formalité.

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr



### MICRO-ENTREPRENEUR: MODIFICATIONS REPERTOIRE DES METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE (changement de nom et d'enseigne, nom commercial, activité)

#### **№** DOCUMENTS A FOURNIR

- ➤ Formulaire P2 (Cerfa n° 11678\*06) à fournir en 3 exemplaires originaux dans tous les cas.
- ➤ Si commerçant, Kbis de moins de 3 mois.
- > Si mandataire : pouvoir autorisant la formalité.

1) CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE, DE NOM D'USAGE, DE NATURALISATION

#### **¥** PIECES A FOURNIR

- > Carte d'identité en cours de validité.
- ➤ Livret de famille.
- Acte de mariage, jugement de divorce.
- ➤ Déclaration de l'artisan commerçant marié sous le régime de la communauté ou pacsé (document à remplir et signer en 2 exemplaires accompagné d'un chèque de 8,45 € à l'ordre du Greffe (frais de dépôt d'acte).

<u>Suite à une naturalisation</u> : (en 2 exemplaires)

- Décret naturalisation.
- ➤ Copie carte d'identité en cours de validité.

Si activité ambulante : (voir marchand ambulant).

#### ¥ FRAIS

> 96 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. 2) CHANGEMENT OU SUPPRESSION D'ENSEIGNE, DECLARATION OU SUPPRESSION DU NOM COMMERCIAL

#### **¥** FRAIS

> 96 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

<u>Si activité ambulante</u> : voir marchand ambulant (autorisation emplacement).

3) ADJONCTION OU SUPPRESSION D'ACTIVITE

#### **¥** PIECES A FOURNIR

> Si qualification obligatoire (voir qualification professionnelle) Justificatifs de qualification.

<u>Si activité ambulante</u> : voir marchand ambulant (autorisation emplacement).

#### **¥** FRAIS

> 36 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr

